

École de musique Loire Divatte

PÔLE LOIRE-DIVATTE
PÔLE FORTISSIMO

20
21



14 SEPT. 2020 → 26 JUIN 2021

Hors vacances et jours fériés

EDITO

2

Située sur deux pôles, le Pôle Loire Divatte (regroupant les communes de Divatte-sur-Loire, Le Landreau, Le Loroux-Bottereau, La Remaudière et Saint-Julien-de-Concelles) et le Pôle Fortissimo (La Chapelle-Heulin, Le Pallet, Mouzillon), l'école de musique associative Loire Divatte propose une offre de formation musicale orientée vers la pratique vocale ou instrumentale en amateur.

L'enseignement est proposé pour tous les niveaux et permet de s'initier ou de pratiquer un grand nombre d'instruments : bois, cuivres, instruments polyphoniques, musiques actuelles, batterie-percussions.

Les classes d'instruments sont ouvertes à partir du CE2. Les plus jeunes peuvent ainsi découvrir et apprendre la pratique d'un instrument ou se perfectionner. Préalablement, le parcours découverte permet aux futurs élèves d'affiner leur choix. Les cours sont semi-collectifs (pédagogie de groupe) ou collectifs.

Un accompagnement avec un professeur qualifié permet à chacun de progresser à son rythme. Chaque élève rejoint un atelier de pratiques collectives dès la première année d'instrument. Les très jeunes, dès la moyenne section de maternelle participent à des séances d'éveil musical, afin de s'initier aux rythmes et aux sons et de s'ouvrir doucement au monde de la musique (éveil musical, éveil musique et danse). Les tout-petits ont aussi leur créneau (jardin musical).

La vie de l'école est rythmée par de nombreux concerts d'élèves. Dans le cadre de l'action culturelle et des projets de classe, ils deviennent acteurs d'événements multiples (masterclass, résidences d'artistes...). Des ateliers collectifs sont dédiés aux adultes, sans connaissance préalable de la musique pour la plupart : l'atelier piano ou guitare d'accompagnement, l'ensemble vocal ou instrumental...

L'école de musique Loire Divatte mènent également des actions auprès des structures de la petite enfance et des établissements scolaires (Relais assistantes maternelles, IMS, Orchestres au collège). Neuf associations musicales adhérentes à l'école de musique accueillent les musiciens amateurs (orchestres, chorale...). Deux studios entièrement équipés sont ouverts aux groupes de musique actuelle...

COVID-19

En raison de la pandémie Covid-19, nous avons dû fermer l'école de musique le 16 mars. Depuis ce temps, la direction et les professeurs se sont mobilisés pour garder le lien avec les élèves et proposer une continuité pédagogique. Malgré le contexte, nous préparons la saison prochaine avec enthousiasme et optimisme. Les portes ouvertes programmées le 16 mai ont été annulées mais à l'heure de la diffusion de cette plaquette, nous travaillons à la mise en place de portes ouvertes virtuelles qui devraient se tenir fin juin. En attendant de vous retrouver en musique, prenez soin de vous et de vos proches.

Christine Thomas

Présidente de l'école de musique

CONTACT

3

École de musique

PÔLE LOIRE-DIVATTE | PÔLE FORTISSIMO

18 boulevard Pasteur - La Chapelle Basse-Mer

44450 DIVATTE-SUR-LOIRE

T. 02 40 97 00 18

contact@ecoledemusiqueloiredivatte.fr

www.ecoledemusiqueloiredivatte.fr

DIRECTEUR → **Jérémie RAMSAK**

jeremie.ramsak@ecoledemusiqueloiredivatte.fr

ADMINISTRATEUR → **Olivier LAJARTHE**

olivier.lajarthe@ecoledemusiqueloiredivatte.fr

PERMANENCES (HORS VACANCES SCOLAIRES) →

- Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi de 14h00 à 18h30
 - Mercredi de 9h30 à 12h30 et de 14h00 à 18h30
 - Samedi de 9h30 à 12h30
-

LOCALISATION DES SALLES DE COURS →

Le Pallet : Salle de musique - rue des Sports, à côté de la salle polyvalente

Mouzillon : Salle de musique - rue de Nantes, à proximité de la bibliothèque

La Chapelle-Heulin : Salles Georgette Drouet - rue du Chanoine Mahot, à côté de la bibliothèque

Divatte-sur-Loire : Ecole de Musique - 18 boulevard Pasteur

Vallet : Ecole de Musique - 16 rue Emile Gabory

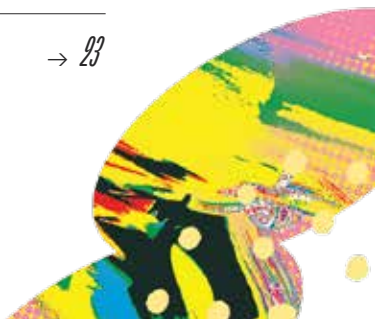




SOMMAIRE

5

➤ EDITO	→ 2
<hr/>	
➤ CONTACT	→ 3
<hr/>	
➤ A PROPOS DE L'ECOLE DE MUSIQUE	→ 6
<hr/>	
➤ PRATIQUER LA MUSIQUE	→ 8
Le cursus d'enseignement	→ 8
Découvrir	→ 10
Jardin Musical	→ 10
Eveil Musical	→ 10
Eveil Musique et Danse	→ 10
Parcours Découverte - du CE1 au CM1	→ 11
Apprendre	→ 12
Apprendre un instrument	→ 12
Culture Musicale	→ 14
Pratiquer Ensemble	→ 16
Pratiques Collectives Instrumentales	→ 16
Ensembles Vocaux - Chœurs	→ 18
Pratiques Musicales Adultes	→ 19
<hr/>	
➤ ASSOCIATIONS MUSICALES FEDEREES	→ 20
<hr/>	
➤ INFOS PRATIQUES	→ 22
<hr/>	
➤ TARIFS	→ 23



A PROPOS DE L'ÉCOLE DE MUSIQUE

6

L'école de musique Loire Divatte se fixe pour objectif de faciliter l'accès à la culture et de développer l'offre culturelle par la pratique artistique.

Etablissement éducatif de proximité, l'école de musique est un lieu de socialisation, accessible au plus grand nombre où le vivre ensemble et le plaisir de faire ensemble sont au centre des préoccupations.

L'école de musique Loire Divatte déploie son action selon quatre missions principales : l'**enseignement artistique**, l'**éducation artistique** à destination des scolaires et de la petite enfance, l'**action culturelle**, et l'**accompagnement des pratiques amateurs**. Trois axes transversaux viennent compléter ce projet : l'école, un **lieu ressource** sur le territoire, **accessibilité** et prise en compte du **handicap** et la **santé des musiciens** et notamment des risques auditifs.

2 PÔLES D'ENSEIGNEMENT

► PÔLE LOIRE DIVATTE

La Chapelle-Basse-Mer

► PÔLE FORTISSIMO

La Chapelle-Heulin / Le Pallet / Mouzillon

➤ Partenariat avec l'école de musique de Vallet

9 ASSOCIATIONS MUSICALES FÉDÉRÉES

300 MUSICIENS | 60 CONCERTS

2 STUDIOS DE RÉPÉTITION

130 MUSICIENS | 25 GROUPES

800 ADHÉRENTS

23 DISCIPLINES INSTRUMENTALES | 24 PRATIQUES COLLECTIVES

► ACTION CULTURELLE

25 CONCERTS D'ÉLÈVES | 10 MASTERCLASS

► BIBLIOTHÈQUE MUSICALE

1000 PARTITIONS À DISPOSITION

► INTERVENTIONS EN MILIEU SCOLAIRE

10 ÉCOLES | 1000 ÉLÈVES

► ORCHESTRES AU COLLÈGE

2 COLLÈGES | 80 JEUNES MUSICIENS

► INTERVENTIONS

EHPAD | MAS | IME | HÔPITAL | RAM | MÉDIATHÈQUES

➤ L'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE

Le projet pédagogique de l'école structure l'organisation des enseignements. Ce projet s'articule autour des axes suivants :

- ↳ *Apprendre en faisant : pédagogie de projet au centre des enseignements*
- ↳ *Entraide, émulation et plaisir de faire ensemble : pédagogie de groupe pour les cours instrumentaux et pratique collective dès le début de l'apprentissage*
- ↳ *Formation musicale intégrée à la pratique instrumentale pour plus de cohérence dans les enseignements dispensés*
- ↳ *Des cours et ateliers organisés en respectant les classes d'âge*

➤ L'ACTION CULTURELLE

L'action culturelle, c'est l'ensemble des projets, actions et événements mis en œuvre en lien avec l'enseignement et l'accompagnement afin de nourrir la pédagogie, d'élargir et de diversifier les publics, d'aller à la rencontre des artistes et des œuvres :

- ↳ *Concerts d'élèves, d'orchestres et d'ateliers*
- ↳ *Masterclass, conférences, rencontres*
- ↳ *Résidences d'artistes*
- ↳ *Diffusion*

Toutes ces actions sont également l'occasion de renforcer et diversifier les partenariats avec d'autres structures (médiathèques, salles de spectacle, associations, autres écoles de musique, etc..).

➤ L'ÉDUCATION ARTISTIQUE

Les projets d'éducation artistique de l'école de musique visent à permettre à chaque enfant et élève du territoire de s'initier au langage musical, de diversifier et développer ses moyens d'expression à travers la pratique, la rencontre des œuvres et des artistes. Dans ce cadre, l'école de musique déploie plusieurs dispositifs en partenariat avec les structures « petite enfance » et l'éducation nationale :

- ↳ *Interventions / éveil musical avec le RAM (relais d'assistantes maternelles)*
- ↳ *Interventions en milieu scolaire (IMS) dans les écoles maternelles et élémentaires de 6 communes*
- ↳ *Projet « orchestre au collège »*
- ↳ *Projets artistiques dans les MAS / IME*

➤ L'ACCOMPAGNEMENT DES PRATIQUES AMATEURS

- ↳ *L'école soutient et accompagne les musiciens, groupes et orchestres amateurs (chorales, orchestres d'harmonies, batterie fanfare, groupes de musiques actuelles amplifiées) en mettant des moyens matériels et humains à leur disposition et en accompagnant des projets visant à valoriser leur activité artistique.*
- ↳ *L'école met également deux studios de répétition à disposition des groupes du territoire.*

➤ ACCESSIBILITÉ ET PRISE EN COMPTE DU HANDICAP

L'école accueille depuis de nombreuses années des élèves, enfants et adultes, en situation de handicap en proposant des parcours et des pratiques adaptés. Elle initie et participe à des projets de pratique artistique et de création en partenariat avec des structures spécialisées du territoire et a développé les « capteurs adaptés », un instrument numérique innovant permettant un accès facilité au geste musical.

➤ L'ÉCOLE, UN LIEU RESSOURCE

Informier le public, faciliter les échanges, aider et soutenir l'organisation et la réalisation de projets, l'école de musique à travers ses différentes missions oriente et apporte des pistes d'actions à tous : élèves, anciens élèves et musiciens du territoire. La bibliothèque musicale de l'école permet aux usagers d'accéder à près de 1000 partitions et ouvrages spécialisés.

7



PRATIQUER LA MUSIQUE

Cursus des enseignements



CYCLE D'INITIATION

DURÉE — 1 À 5 ANS

Jardin Musical →

Enfants de 1 an et 2 ans accompagnés d'un parent.

Eveil Musical (durée : 1 à 3 ans) →

Moyenne Section / Grande Section / CP.

Parcours Découverte (durée : 1 à 2 ans) →

A partir des classes de CE1, CE2 ou CM1 (deux années de « parcours découverte » au maximum). Une année de parcours si l'élève commence en CM1.

1^{er} CYCLE

DURÉE — 3 À 5 ANS

Phase d'engagement dans une pratique instrumentale ou vocale →

À partir de la classe de CE2

INSTRUMENT + PRATIQUE COLLECTIVE (OBLIGATOIRE DÈS LA 1^{ère} ANNÉE)

Culture Musicale obligatoire dès la classe de 5^{ème} quel que soit le niveau instrumental (1^{er} Cycle ou 2^{ème} Cycle)

2^e CYCLE

DURÉE — 3 À 5 ANS

Phase de perfectionnement dans une pratique instrumentale ou vocale →

INSTRUMENT + PRATIQUE COLLECTIVE + CULTURE MUSICALE

Pratique collective obligatoire. Culture Musicale obligatoire dès la classe de 5^{ème} quel que soit le niveau instrumental (1^{er} Cycle ou 2^{ème} Cycle)

HORS CURSUS

Pratique instrumentale adulte / parcours personnalisé enfants-adolescents →

Contenu et organisation des enseignements définis en concertation avec l'élève adulte ou les parents (des élèves enfants et adolescents), les enseignants concernés et la direction



JARDIN MUSICAL

↳ Enfants de 1 à 2 ans
accompagnés d'un adulte

Ⓞ Atelier de 45 min

Le jardin musical est une activité d'éveil sensoriel et corporel des tout-petits par la musique. Cet atelier a pour but de développer la psychomotricité de l'enfant et de l'éveiller à la musique à travers le geste, le mouvement et l'écoute. Le jardin musical a également pour ambition d'être un moment de partage et d'échange entre un adulte (parent, assistante maternelle ...) et un enfant.

TARIF
N°1

↳ Ouverture sous réserve
de 5 inscrits minimum

➤ PÔLE LOIRE DIVATTE

Mercredi : 10h15 > 11h00

EVEIL MUSICAL

↳ Enfants de MS, GS et CP

Ⓞ Atelier de 45 min

L'atelier d'éveil musical développe la sensibilité au monde sonore des tout-petits. C'est en jouant avec leur voix et des instruments originaires de différentes régions du monde qu'ils se familiarisent avec les notions essentielles que sont le geste musical, l'expressivité ou le rythme.

TARIF
N°1

↳ Ouverture sous réserve
de 5 inscrits minimum

➤ PÔLE LOIRE DIVATTE

MS / GS →

Samedi : 9h30 / 10h15

Samedi : 11h00 / 11h45

Samedi : 11h45 / 12h30

CP →

Samedi : 10h15 / 11h00

➤ PÔLE FORTISSIMO

MS / GS →

Samedi : 10h30 / 11h15

GS/CP →

Mercredi : 15h45 / 16h30

Ⓞ Les cours ont lieu à la
Chapelle-Heulin

EVEIL MUSIQUE ET DANSE

↳ Enfants de MS, GS et CP

Ⓞ Atelier de 45 min

Encadré par un enseignant musicien et un enseignant danseur, l'atelier d'éveil musique et danse permet de s'initier à ces deux pratiques artistiques en découvrant les gestes musicaux et les expressions corporelles dans le but de créer et d'inventer ensemble.

TARIF
N°1

↳ Ouverture sous réserve
de 5 inscrits minimum

➤ PÔLE LOIRE DIVATTE

MS / GS →

Mardi : 17h00 > 17h45

CP →

Mardi : 17h45 -> 18h30

PARCOURS DÉCOUVERTE DU CE1 AU CM1

Accessibles à partir du CE1 et jusqu'au CM1 dans la limite de deux ans consécutifs, ces parcours ont pour ambition de permettre aux jeunes élèves de découvrir et essayer les différents instruments enseignés à l'école, de les aider dans leur choix d'une pratique musicale future, d'acquérir des notions élémentaires de culture, d'histoire et d'organologie et de débiter l'apprentissage de la musique en participant à un projet artistique. Une restitution publique du travail réalisé est proposée à la fin de chaque semestre. Les instruments sont prêtés pendant le temps de cours.

TARIF
N°2

↳ Sous réserve des places disponibles

► PÔLE LOIRE DIVATTE > ☉ Cours de 40 minutes

2 parcours dans l'année permettent aux élèves de découvrir une dizaine d'instruments. Les cours sont collectifs et encadrés par plusieurs professeurs.

PARCOURS ①	Clarinette / Saxophone / Violon / Alto / Piano	Mercredi	14h00 à 14h40
PARCOURS ②	Guitare / Contrebasse / Guitare Basse	Mercredi	14h00 à 14h40
PARCOURS ③	Trompette / Cor / Trombone / Tuba / Accordéon / Percussions	Jeudi	18h00 à 18h40
PARCOURS ④	Hautbois / Basson / Violoncelle / Flûte / Piano	Samedi	10h00 à 10h40

> Choisir 1 parcours par semestre parmi la liste ci-dessus

1^{er} semestre → 16 septembre 2020 au 30 janvier 2021

2^{ème} semestre → 3 février au 26 juin 2021

► PÔLE FORTISSIMO > ☉ Cours de 30 minutes

Proposé en partenariat avec l'école de musique de Vallet, le parcours instrumental permet aux élèves de découvrir et d'essayer plusieurs instruments, par période de 11 semaines en suivant 3 des 4 parcours proposés.

PARCOURS ①	Piano / Violoncelle / Guitare	Lundi	18h00 à 18h30
PARCOURS ②	Accordéon / Clarinette / Batterie-Percussion / Trompette	Mercredi	14h00 à 14h30
PARCOURS ③	Flute traversière / Violon	Vendredi	18h00 à 18h30
PARCOURS ④	Saxophone / Trombone / Tuba	Samedi	10h00 à 10h30

> Choisir 3 parmi les 4 proposés - la constitution des groupes sera communiquée en septembre

1^{ère} Période → Du 14 septembre au 12 décembre 2020

2^{ème} Période → De 14 décembre au 27 mars 2021

3^{ème} Période → Du 29 mars au 26 juin 2021

Apprendre

12

APPRENDRE UN INSTRUMENT

TARIF
N°3

PÔLE LOIRE DIVATTE

PÔLE FORTISSIMO

BOIS

FLÛTE	Samedi	Mercredi après midi & Samedi matin - <i>La Chapelle-Heulin</i>
HAUTBOIS	Mercredi Samedi	-
BASSON	Mercredi Samedi	-
CLARINETTE	Mardi Mercredi Jeudi	-
SAXOPHONE	Lundi Mercredi après-midi Jeudi	Mercredi & Samedi - <i>Vallet</i>

CUIVRES

TROMPETTE	Lundi Jeudi Samedi	Mardi - <i>Vallet</i>
COR	Jeudi	-
TROMBONE	Mardi Jeudi	Lundi & Samedi - <i>Vallet</i>
TUBA	Mardi Jeudi	Lundi & Samedi - <i>Vallet</i>

CORDES FROTTÉES

VIOLON	Mardi Mercredi	Lundi & Mercredi - <i>Mouzillon</i>
ALTO	Mardi Mercredi	-
VIOLONCELLE	Vendredi Samedi	Lundi & Mercredi - <i>Vallet</i>
CONTREBASSE	Mardi Mercredi	-



PÔLE LOIRE DIVATTE

PÔLE FORTISSIMO

➤ CORDES PINCÉES

GUIWARE	Du Lundi au Samedi	Lundi, Mercredi après-midi & Vendredi - <i>La Chapelle-Heulin</i> Samedi - <i>Le Pallet</i>
GUIWARE ÉLECTRIQUE	Du Lundi au Samedi	Lundi, Mercredi après-midi & Vendredi - <i>La Chapelle-Heulin</i> Samedi - <i>Le Pallet</i>
GUIWARE BASSE	Mercredi	Lundi - <i>La Chapelle-Heulin</i> Samedi - <i>Le Pallet</i>
HARPE CELTIQUE	-	Jeudi - <i>La Chapelle-Heulin</i>

➤ CLAVIERS

PIANO	Du Lundi au Samedi	Lundi & Jeudi - <i>Le Pallet</i>
ACCORDÉON	Jeudi	Mercredi après-midi - <i>Vallet</i>

➤ VOIX

CHANT	Lundi Mardi Mercredi	Lundi & Mardi - <i>La Chapelle-Heulin</i>
-------	----------------------------	--

➤ MUSIQUE ASSISTÉE PAR ORDINATEUR

MAO	Lundi	
-----	-------	--

➤ PERCUSSIONS

BATTERIE	Du Lundi au Jeudi	-
PERCUSSIONS	Samedi	-

➤ PÔLE LOIRE - DIVATTE

Les élèves débutants en batterie/percussions (1^{er} cycle) ont deux cours d'une heure chaque semaine, groupe 1 et 2 à choisir :

GROUPE 1 →

Batterie : Le mercredi de 16h00 à 17h00

Percussions : Le samedi de 9h00 à 10h00

GROUPE 2 →

Batterie : Le jeudi de 17h00 à 18h00

Percussions : Le samedi de 14h00 à 15h00

CULTURE MUSICALE

Développer son autonomie, approfondir la théorie musicale, devenir mélomane, coopérer pour la réalisation d'un projet artistique, s'ouvrir à la pratique de différentes esthétiques musicales, découvrir les groupes et orchestres du territoire, développer une pensée critique et créative, s'initier aux musiques assistées par ordinateur...

① **Organisé par classe d'âge quel que soit le niveau de l'élève, le cours de culture musicale est obligatoire de la 5^{ème} à la 3^{ème}.**

➤ PÔLE LOIRE - DIVATTE

CLASSE DE 5 ^{ÈME}	Mercredi	14h45 à 15h30
	Mercredi	15h30 à 16h15
	Jeudi	19h00 à 19h45
CLASSE DE 4 ^{ÈME}	Mardi	18h30 à 19h15
	Mercredi	17h45 à 18h30
	Mercredi	19h15 à 20h00
CLASSE DE 3 ^{ÈME}	Mardi	19h15 à 20h00
	Mercredi	18h30 à 19h15
	Jeudi	19h45 à 20h30

➤ PÔLE FORTISSIMO

CLASSE DE 5 ^{ÈME} / 4 ^{ÈME}	Samedi - <i>Le Pallet</i>	10h45 à 11h30
CLASSE DE 4 ^{ÈME} / 3 ^{ÈME}	Lundi - <i>Le Pallet</i>	19h00 à 19h45

↘ Sous réserve de modification en fonction du nombre d'inscrits





Pratiquer Ensemble

16

PRATIQUES COLLECTIVES INSTRUMENTALES

L'apprentissage d'un instrument est indissociable d'une pratique collective. La pratique collective est obligatoire dès la première année de cursus instrumental.

TARIF
N°5

↳ Sous réserve de modification en fonction du nombre d'inscrits

● PÔLE LOIRE - DIVATTE

PIANO	Atelier Piano 1 Début de 1 ^{er} Cycle	Mardi	18h00 à 18h45 18h45 à 19h30
	Atelier Piano 2 Fin de 1 ^{er} Cycle	Vendredi	18h30 à 19h30
	Orchestre de Pianos - 2 ^{ème} Cycle	Jeudi	18h45 à 19h45
GUITARES	Atelier Guitare 1 1 ^{ère} et 2 ^{ème} année	Samedi	11h40 à 12h40
	Atelier Guitare 2 3 ^{ème} à 5 ^{ème} année	Samedi	10h40 à 11h40
	Ensemble de Guitares 2 ^{ème} Cycle	Jeudi	19h15 à 20h15
VENTS	Atelier Vent 1 1 ^{ère} année	Mercredi	15h00 à 15h45
	Atelier Vent 2 2 ^{ème} année	Mercredi	15h45 à 16h30
	Orchestre à Vents 1 3 ^{ème} à 5 ^{ème} année	Mercredi	16h30 à 17h30
	Orchestre à Vents 2 2 ^{ème} Cycle	Jeudi	18h45 à 19h45
CORDES	Atelier Cordes 1 ^{ère} et 2 ^{ème} année	Mercredi	14h45 à 15h30
	Orchestre à Cordes 1 3 ^{ème} à 5 ^{ème} année	Samedi	10h45 à 11h45
	Orchestre à Cordes 2 2 ^{ème} Cycle	Vendredi	19h00 à 20h00
PERCUSSIONS	Atelier percussions 3 ^{ème} à 5 ^{ème} année	Lundi	18h15 à 19h15
ATELIER JAZZ	À partir du 2 ^{ème} cycle	Mercredi	18h00 à 19h00
MUSIQUE DE CHAMBRE	À partir du 2 ^{ème} cycle	Samedi	13h30 à 14h30
MUSIQUES ACTUELLES AMPLIFIÉES *	Atelier MAA 1 **	Mardi	18h15 à 19h15
	Atelier MAA 2 **	Mardi	19h30 à 20h30
	Atelier MAA 3 **	Mercredi	17h00 à 18h00

* À partir de la fin du 1^{er} Cycle

** Constitution des groupes et répartition en atelier en septembre

► PÔLE FORTISSIMO

ENSEMBLE INSTRUMENTAL	Atelier 1 ^{ère} et 2 ^{ème} année	Samedi - La Chapelle-Heulin	11h15 à 12h00
	Ensemble 3 ^{ème} à 5 ^{ème} année	Mercredi - La Chapelle-Heulin	14h00 à 14h45
MUSIQUES TRADITIONNELLES	Atelier Trad 2 ^{ème} à 5 ^{ème} année	Lundi - Mouzillon	18h45 à 19h45
	Ensemble Trad 2 ^{ème} Cycle	Lundi - Mouzillon	19h45 à 20h45
VENTS	Ensemble à Vents 2 ^{ème} Cycle	Lundi - Vallet	19h00 à 20h00
GITARES	Ensemble de Guitares 2 ^{ème} Cycle	Samedi - Le Pallet	11h30 à 12h30
MUSIQUES ACTUELLES AMPLIFIÉES *	Atelier MAA 1 **	Mercredi - Le Pallet	19h30 à 20h15
	Atelier MAA 2 **	Lundi - La Chapelle-Heulin	20h00 à 21h00
PERCUSSIONS AFRICAINES	Atelier Djembés	Mardi - Le Pallet	19h30 à 20h15

* À partir de la fin du 1^{er} Cycle

** Constitution des groupes et répartition en atelier en septembre, avec les professeurs



Pratiquer Ensemble

18

ENSEMBLES VOCAUX - CHŒURS

► PÔLE LOIRE DIVATTE : CHŒURS EN SCÈNE

Voix et expression corporelle (8/12 ans) →

Ensemble vocal encadré par un professeur. Chant et expression corporelle avec mise en scène.

TARIF
N°5

Voix et danse (12/18 ans) →

Ensemble vocal encadré par un professeur de chant et un professeur de danse. Chanter, ce n'est pas seulement se servir de sa voix c'est aussi utiliser son corps et interpréter des émotions contenues dans un texte. En cela le chant rejoint l'art de la scène.

TARIF
N°1

CHŒURS EN SCÈNE

VOIX ET EXPRESSION CORPORELLE (8/12 ANS)	Mercredi	15h00 à 16h00
VOIX ET DANSE (12/18 ANS)	Mardi	18h45 à 20h15

► PÔLE FORTISSIMO : CHŒURS ENFANTS ET ADOS

CHŒURS

CHŒUR ENFANTS (DU CE1 À LA 6 ^{ÈME})	Mercredi - Vallet	17h45 à 18h45
CHŒUR ADOS	Lundi - Vallet	19h00 à 20h00

TARIF
N°5



PRATIQUES MUSICALES ADULTES

➤ ATELIERS ADULTES

Les ateliers adultes sont des cours d'instrument collectifs s'adressant à des musiciens débutants ayant peu ou pas de pratique instrumentale.

TARIF
N°4

↳ Sous réserve de 2 inscrits
minimum par groupe

Ⓛ Horaires à déterminer avec les professeurs concernés

Atelier piano en binôme → Ⓛ 30mn à 2

Guitare d'accompagnement adultes → Ⓛ 1h à 4

➤ PRATIQUES COLLECTIVES ADULTES

TARIF
N°5

↳ Sous réserve de 4 inscrits
minimum par groupe

PÔLE LOIRE DIVATTE

Ensemble instrumental adultes →

Cours le jeudi de 20h30 à 21h30

Ensemble vocal adultes →

Cours le mardi de 20h15 à 21h30

PÔLE FORTISSIMO

Atelier djembés adultes →

Cours le mercredi de 20h00 à 20h45 Le Pallet



ASSOCIATIONS MUSICALES FEDEREES

20

Anima'sound - collectif / soundsystem

Bocasso - Fédération de groupes

RÉPÉTITIONS

Cancelli Musique (Orchestre d'harmonie)	Mardi	20h30 / 22h30
Divate Mélodie (Chorale)	Lundi	20h00 / 22h00
La Fanfare du coin (Fanfare / Brass Band)	Jeudi	20h00 / 21h00
Les Clés en Fête (Orchestre d'harmonie)	Vendredi	20h30 / 22h30
OCP « Orchestre de cuivres et percussions »	Jeudi	21h00 / 22h30
Scottish Lorousaine (Ensemble traditionnel)	Samedi	16h00 / 18h00

Plus d'info sur le site de l'école → www.ecoledemusiqueloiredivatte.fr

📅 DATES DU 1^{er} SEMESTRE

Boc'Asso →

6 SEPTEMBRE : Rentrée du Vignoble à Vélo - Mouzillon
3 ET 4 OCTOBRE : Muscadétours - St-Julien de Concelles
31 OCTOBRE : 10 ans de Boc'Asso - St-Julien de Concelles

Cancelli →

26 SEPTEMBRE : Au Fil du Rhin - Gorges
22 NOVEMBRE : Mythologique - St-Julien de Concelles

Divate Mélodie →

11 SEPTEMBRE : 30 ans du CSC - St-Julien de Concelles
19 ET 20 SEPTEMBRE : Journées du Patrimoine - Divatte-sur-Loire
13 DÉCEMBRE : Concert de Noël - Le Pouliguen

Fanfare du Coin →

29 AOÛT : Maxim'Homme - Barbechat
10 OCTOBRE : Brass' Pagaille - St-Julien de Concelles

Orchestre de Cuivres et Percussions →

DÉCEMBRE (date à confirmer) : Les Métamorphoses du tube

Clés en Fête →

29 NOVEMBRE : L'Aventure - Le Loroux Bottereau





INFOS PRATIQUES



📅 DATES D'INSCRIPTION

Anciens adhérents →

En raison des circonstances actuelles exceptionnelles, les ré-inscriptions se feront cette année uniquement par voie postale.

Dossier et notice à télécharger sur le site de l'école :

www.ecoledemusiqueloiredivatte.fr

A remplir et renvoyer complet avant le 20 juin à :

ECOLE DE MUSIQUE LOIRE DIVATTE
18 boulevard Pasteur - La Chapelle Basse-Mer
44450 DIVATTE-SUR-LOIRE

Ⓜ **Seul les dossiers complets seront pris en compte.**

Nouveaux adhérents →

Dossier et notice à télécharger sur le site de l'école :

www.ecoledemusiqueloiredivatte.fr

Dossier à compléter et à remettre en main propre :

1^{er} Juillet - Ⓜ De 14h à 18h30 →

ECOLE DE MUSIQUE LOIRE DIVATTE
18 boulevard Pasteur - La Chapelle Basse-Mer
44450 DIVATTE-SUR-LOIRE

2 septembre - Ⓜ De 16h à 18h30 →

ECOLE DE MUSIQUE LOIRE DIVATTE
18 boulevard Pasteur - La Chapelle Basse-Mer
44450 DIVATTE-SUR-LOIRE

3 septembre - Ⓜ De 17h à 19h →

SALLE GEORGETTE DROUET
Rue du Chanoine Mahot
44330 LA CHAPELLE-HEULIN

📄 MODES DE REGLEMENT

Prévoir un justificatif de votre quotient familial : attestation du quotient familial disponible sur le site www.caf.fr ou l'avis d'information de la CAF ou de la MSA le plus récent avant la date d'inscription.

Ⓜ **En l'absence de justificatif, le tarif M est appliqué.**

Par chèques bancaires →

L'inscription est prise pour une année scolaire. Lors de l'inscription, l'adhérent remet :

↘ *Soit 1 chèque d'un montant global [tarif annuel + adhésion(s)] - encaissé le 8 octobre 2020*

↘ *Soit 2 chèques d'un montant global [tarif annuel + adhésion(s)] - encaissés par moitié le 8 octobre 2020 et le 8 janvier 2021*

↘ *Soit 3 chèques d'un montant global [tarif annuel + adhésion(s)] - encaissés par tiers le 8 octobre 2020, le 8 janvier et le 8 avril 2021. Chèques à l'ordre de « Ecole de musique Loire Divatte »*

Par chèques vacances ou e-pass culture →

Le montant des chèques vacances ou e-pass culture est déduit du tarif annuel + adhésion. Le solde est réglé par chèque bancaire.

Par prélèvements →

8 prélèvements débités le 10 de chaque mois entre octobre 2020 et mai 2021.

Fournir un relevé d'identité bancaire et signer un mandat de prélèvement. (Possible uniquement au 18 bd pasteur à la Chapelle-Basse-Mer)

📅 PERIODE

Les cours ont lieu du 14 septembre 2020 au 26 juin 2021 hors vacances scolaires et jours fériés.

TARIFS ANNUELS



Élèves de moins de 20 ans habitant sur le territoire de la communauté de communes Sèvre et Loire.

TRANCHES DE QUOTIENT	TARIF N°1	TARIF N°2	TARIF N°3	TARIF N°4	TARIF N°5
	Eveil musical Jardin musical	Parcours Découverte	Cursus * Instruments	Ateliers Adultes	Pratique Collective
A De 0 à 400	97 €	166 €	205 €	199 €	73 €
B De 401 à 500	109 €	178 €	231 €	221 €	82 €
C De 501 à 600	122 €	191 €	263 €	241 €	92 €
D De 601 à 700	131 €	203 €	289 €	260 €	101 €
E De 701 à 800	141 €	213 €	315 €	278 €	110 €
F De 801 à 900	150 €	222 €	335 €	292 €	120 €
G De 901 à 1000	163 €	235 €	368 €	315 €	129 €
H De 1001 à 1100	172 €	241 €	379 €	325 €	135 €
I De 1101 à 1200	181 €	249 €	398 €	337 €	143 €
J De 1201 à 1400	191 €	256 €	409 €	346 €	150 €
K De 1401 à 1600	200 €	266 €	425 €	358 €	157 €
L De 1601 à 1800	207 €	272 €	432 €	364 €	162 €
M Plus de 1800	212 €	277 €	439 €	369 €	167 €

* Cursus →

Voir cursus des enseignements page 8

Adultes (+ de 20 ans) →

Cursus Instrumental (tarif 3)

Majoration du tarif de 15% (hors adhésion) /

Pas de majoration pour les autres tarifs

Habitants hors territoire de la Communauté de Communes Sèvre et Loire →

Majoration du tarif de 25% (hors adhésion).

Réduction Famille →

A partir de trois inscriptions dans une même famille, une réduction de 10 % est accordée sur le total (hors adhésion).

Ⓞ Il peut y avoir un cumul des majorations et des réductions selon les cas.

Adhésion →

Toute personne participant à une activité adhère à l'association. L'adhésion est annuelle (année scolaire) et individuelle.

Montant →

↳ 13€ tarif normal

↳ 6€ tarif réduit si inscrit dans une association adhérente à l'école de musique.



le magasin

**Vente - Location
d'instruments de percussion**

Bastille Music

24 rue de la Bastille - 44000 Nantes
Tel. 02 40 84 07 22 - Fax. 02 40 84 01 28
e-mail : bastillemusic@wanadoo.fr

La Boîte à Bretelles

Accordéons & Harmonicas

Couëron 02 40 46 89 75

www.laboiteabretelles.fr



Zaina Hmida
luthière

Instruments à cordes pincées
Fabrication-réparation

44430 Le Loroux-Bottereau

Tel : 06 62 04 80 03

E-mail: derviche8@gmail.com
www.facebook.com/lutherie.zaina



d'le point d'impression



imprimerie raisonnée* • création • conseils

45 rue Jean Monnet • ZA La Sensive • 44450 La Chapelle Basse Mer
lepointdimpression@wanadoo.fr • 02 40 03 68 68
lepointdimpression.fr

LA MAISON DE LA CORDE

Laurent Vallée - Luthier conseil

Accessoires et Instruments du Quatuor
Vente & Location

www.lamaisondelacorde.com

47 Rue P. et M. Curie - 44430 Le Loroux-Bottereau - Tel : 02 40 43 62 47

Crédit Mutuel Loire Divatte



ST JULIEN DE CONCELLES
02 51 88 67 53

LE LOROUX BOTTEAREU
02 51 88 67 46

BANQUE • ASSURANCES • TÉLÉPHONIE

Ateliers de Luthierie

- Flûte traversiers
- Clarinette
- Saxophone
- Cuivres ...



Révision, réparation, remise à neuf d'instruments à vent

Edwige Etienne

06 68 58 83 30 (sur rendez vous)

8 Place Saint Jean - 44430 - LE LOROUX BOTTEAREU

Email : lafeedesvents@gmail.com

Loire
Atlantique

sevre
loire

Impression : Le Point d'Impression

Crédit photos : Jérôme Blin

Papier 100% recyclé